



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB)

L'objectif de la cadence au quart d'heure entre Lausanne et Cheseaux se concrétise

Les travaux de la nouvelle gare LEB d'Union-Prilly ont commencé. Ils permettront le croisement des trains indispensable au doublement de la cadence de base entre Lausanne et Cheseaux. Environ 10'000 voyageurs fréquentent chaque jour ce tronçon qui est saturé aux heures de pointe. La cadence au ¼ d'heure vise à absorber la forte demande (+ 125% en 12 ans) et à augmenter la part modale des transports publics, actuellement de 8%, dans un secteur stratégique de l'agglomération Lausanne-Morges.

Suite à des accords avec les recourants sur les aménagements de la gare d'Union-Prilly, le chantier a pu démarrer le 7 mai dernier. Selon le calendrier prévisionnel, les travaux seront terminés avant la fin de l'année, de manière à permettre le passage à la cadence 15' au changement d'horaire de décembre 2012. La nouvelle gare aura deux voies avec un quai central. L'arrêt sera déplacé de 100 mètres en direction de Lausanne et l'équipement du passage à niveau d'Union-Prilly sera remplacé.

D'autres travaux sont prévus d'ici la fin de l'année. Les installations de sécurité seront renouvelées et télécommandées sur le tronçon Lausanne-Cheseaux, ce qui permettra notamment de réduire le temps de fermeture des barrières aux carrefours de Montétan et Prilly-Chasseur. Le quai et l'accès à la halte de Vernand-Camarès seront reconstruits, en lien avec les travaux sur la route cantonale, dont le financement vient d'être voté par le Grand Conseil.

A Prilly, il est prévu de supprimer le passage à niveau de la Fleur-de-Lys et de construire un franchissement dénivelé à l'horizon 2014, afin d'améliorer la sécurité routière et la stabilité des horaires.

Les investissements pour la période 2013-2016 auront pour objectif la cadence à 15' entre Lausanne et Echallens, avec notamment la construction d'un point de croisement à Etagnières.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 mai 2012

Renseignements :

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01

LEB, Yvan Nicolier, président, 078 673 57 58